



Diffusion du concept de maisons individuelles « très basse énergie » en France

Enquête réalisée dans le cadre du projet
européen Passive-On – Juillet 2006

Sophie Attali – ICE / sowatt

Dominique Maigrot – DoMEne



Supported by the
European Commission under the
Intelligent Energy - Europe
Programme

Enquête auprès des acteurs et analyse bibliographique : synthèse

- Objectifs
 - Saisir les éléments de contexte défavorables (freins) et favorables (opportunités) à la diffusion de maisons individuelles « très basse énergie »
 - Identifier des pistes d’actions susceptibles de favoriser l’émergence d’un marché de masse
- Méthode
 - Entretiens semi directifs auprès des acteurs de la construction (maîtres d’ouvrage, institutionnels, maîtres d’œuvre)
 - Analyse bibliographique

Sommaire

- **Maisons individuelles neuves**
 - Éléments clés et acteurs influents
 - Freins et opportunités
- **Réglementation et labellisation**
 - Freins à lever
 - Opportunités à saisir
- **Recherche, Démonstration et Développement**
 - Freins à lever
 - Opportunités à saisir
- **Financement**
 - Freins à lever
 - Opportunités à saisir
- **Animation des filières professionnelles**
 - Freins à lever
 - Opportunités à saisir
- **Communication et marketing**
 - Freins à lever
 - Opportunités à saisir
- **Recommandations et pistes d'accompagnement**

Du côté de la demande, les premiers signes d'une nouvelle tendance ?

- La maison individuelle en propriété constitue le « rêve » de la majorité des Français (les récentes enquêtes oscillent entre 63 et 82% !)
- La « qualité » attendue – premier critère de choix selon toutes les enquêtes – concernerait le chauffage et l'isolation, autant que l'existence d'un jardin, la surface ne venant qu'après
- Selon la dernière enquête SOFRES/Le Moniteur (06/06)
 - 93% des Français souhaitent que leurs « logements du futur » soient dotés d'équipements économes en énergie
 - 77% d'entre eux seraient prêts à payer plus cher pour utiliser des énergies renouvelables
- Même si dans la réalité, la demande pour des maisons très économes en énergie ne semble pas encore perceptible

Du côté de l'offre, la standardisation et la question du coût dominant

- 2/3 des logements construits sont des maisons individuelles; l'offre est essentiellement détenue par les constructeurs promoteurs, « marchands » de pavillons « clés en main », dont les performances énergétiques attendues ne sont pas connues ni communiquées
- Des initiatives « développement durable » sont lancées par quelques constructeurs – essentiellement pour le « moyen haut de gamme » -, notamment à travers les certifications « qualité environnementale », mais elles sont encore marginales et ne sont pas ciblées « basse énergie ». On peut cependant noter qu'un groupe tel que Geoxia (Maison Phénix) annonce clairement se positionner stratégiquement sur ce nouveau marché à terme, avec notamment son offre « Concept House »
- Quelques offres « basse énergie », voire « Passivehaus » voient le jour en Région Rhône Alpes (St Priest – Macon)
- La maison d'architecte – identifiée par les concepteurs comme celle qui permet un travail contextuel favorisant plus aisément les solutions passives et bioclimatiques – ne concerne pas plus de 5% du marché : on reste donc dans l'anecdotique... d'autant plus que l'architecte n'est pas obligatoire en dessous de 150 m²

Du côté de l'offre (2)

- Du côté des bailleurs sociaux, la demande en logements et la pression foncière sont telles que la réalisation de programmes très performants sur le plan énergétique reste expérimentale ou limitée à quelques maîtres d'ouvrage mobilisés (on les compte sur les doigts d'une seule main en PACA !)
- Le coût moyen d'une maison « moyen standing » est aujourd'hui de l'ordre de 230 000 k€ (dans les Alpes Maritimes, la CCI mentionne 4000 €/m² en 2005)
- Le « surcoût » à l'investissement pour un habitat plus performant est annoncé entre 10 et 15 %, voire 30% pour une maison « zéro énergie » (ces valeurs sont reconnues par les professionnels et les maîtres d'ouvrage eux-mêmes comme difficilement vérifiables !)

Qui sont les acteurs susceptibles d'influer sur le marché (1) ?

- **La Commission Européenne**
 - Elle est reconnue dans son rôle de cadrage et d'impulsion pour faire évoluer la réglementation (directive sur les performances énergétiques et les EnR)
 - Elle est jugée trop éloignée des réalités de terrain et des spécificités régionales pour porter la dynamique locale, et initier des programmes de labellisation (qui doivent prendre en compte le contexte local)
 - Elle est toutefois appréciée pour sa participation aux projets de démonstration – qui peuvent lancer la dynamique locale (ex. Programme Save, Concerto...)
- **Les institutions nationales (1)**
 - **Le Ministère de l'Équipement et du Logement et ses services déconcentrés** : Doivent être le garant d'un cadrage réglementaire ambitieux (dans les exigences de performance, la mise en oeuvre et le contrôle), et initiateur de labels ambitieux; on leur reproche la lenteur des procédures, le manque de moyens dédiés – notamment au contrôle
 - **ADEME** : reconnu comme expert indépendant, auprès des institutionnels et des collectivités, comme financeur incontournable des projets "hors normes", "impulseur" des programmes de RD, animateur indépendant des réseaux de professionnels, et sources d'information ; on lui reproche cependant parfois son manque de réactivité et de moyens dédiés

Qui sont les acteurs susceptibles d'influer sur le marché (2) ?

- **Les institutions nationales (2)**

- **CSTB** : est l'acteur incontournable de la "mise en musique" de la réglementation et de ces outils associés, des programmes de certification et labellisation ; reconnu comme acteur important de la RD ; est toutefois pointé du doigt pour sa capacité à "complexifier", au risque de ralentir les démarches innovantes, et son éloignement des réalités de terrain (RT, certification HQE entre autres, procédures des Avis Techniques...)
- **La Fondation Bâtiment Énergie et l'Agence d'Innovation industrielle** financent des programmes de RD ("basse énergie" , MDE)

- **Les institutions régionales et locales**

- Leur dynamisme est mis en avant (notamment les Régions) ; Apparaissent comme les principaux futurs initiateurs des programmes : cadrage, financement, animation des filières professionnelles et formation – d'autant plus qu'elles sont déjà à l'initiative d'appels à projets "basse énergie", ou de référentiels QE ambitieux du point de vue énergie (Grand Lyon par ex. mais pas encore sur les régions du littoral méditerranéen)
- Sont toutefois parfois "démunies" du point de vue réglementaire, ou des compétences ; face à la pression foncière, les Collectivités soutiennent la densité et le lotissement plutôt que l'habitat diffus, mais sans pourtant qu'elles puissent (ou sachent) influencer sur le prix du foncier ou sur la qualité et la performance des programmes de construction
- Peuvent aussi être à l'origine de certains blocages (notamment à l'émission des Permis de Construire, dans les Communes)

Qui sont les acteurs susceptibles d'influer sur le marché (3) ?

- **Les aménageurs et bailleurs**

- L'innovation, nécessaire dans les pratiques et les choix architecturaux et techniques pour faire de la « basse énergie » est vécue comme une « prise de risque » (temps, surcoût, réticences des assurances) à éviter dans la situation actuelle
- Cependant, certains sont innovateurs et mènent désormais des opérations ambitieuses (en logement collectif et en logement intermédiaire) du point de vue énergétique ; sont reconnus pour leur rôle « aiguillon »

- **Les constructeurs “innovants”**

- Susceptibles de jouer les aiguillons également ; sont peu nombreux mais les “leaders” s’y intéressent ; attentifs au décollage potentiel d’un marché de la qualité environnementale, comprenant un volet “énergie”

- **Les concepteurs (architectes et BET)**

- Les architectes formés à la question de la performance énergétique sont rares et ils s’inquiètent d’exigences performancielles qui les “asserviraient” à la technique
- Les outils de conception et de simulation ne sont pas simples d’utilisation ; l’application de la RT est complexe : on lui reproche son manque de simplicité et de transparence (“boîte noire”)
- Le temps d’étude supplémentaire nécessaire à un travail de qualité énergétique (étude du contexte, simulation et calculs thermiques très amont au projet, approche itérative de la conception) n’est pas reconnu et rémunéré : ceci est vécu comme un facteur de risque
- La Moe est “atomisée” dans sa pratique professionnelle : l’approche intégrée et le travail d’équipe, indispensables à une démarche de qualité énergétique, ne sont pas dans les habitudes

Qui sont les acteurs susceptibles d'influer sur le marché (4) ?

- **Les industriels, fabricants de solutions adaptées à la basse énergie**
 - Les industriels sont quasi tous de dimension européenne et pourraient donc adopter des stratégies de développement du marché en France
 - Certains se positionnent désormais sur le marché de la qualité environnementale
- **Des entreprises et artisans “innovateurs”**
 - Inscrits dans des démarches qualité, parfois sensibilisés à la question de l'énergie, et ouverts à l'innovation : sont des prescripteurs potentiels, même s'ils sont encore peu nombreux
- **Les regroupements de professionnels (concepteurs, entreprises, industriels)**
 - Leurs actions de lobbying peuvent freiner la mise en place de réglementations ambitieuses, mais ils sont également reconnus comme des “activistes” potentiels de la basse énergie
- **Les Opérateurs Énergie**
 - Susceptibles de se positionner en tant que « dynamiseurs » de la basse énergie dans le cadre de leurs obligations (Certificats d'Économie d'Énergie), et dans leur stratégie de “services d'efficacité énergétique”

Qui sont les acteurs susceptibles d'influer sur le marché (5) ?

- **Les organisations bancaires et les assurances**
 - Les offres bancaires sont aujourd'hui encore très limitées, mais des initiatives nouvelles voient le jour, notamment à destination du particulier : Prevoir de la Banque Populaire ; la NEF et ses prêts "Eco Construction" ...
 - Elles sont jugées "attentistes" pour l'instant, mais à l'écoute de ce qui se passe
- **Les distributeurs (GS bricolage)**
 - Certains se positionnent sur le marché de la qualité environnementale (concept Idéee – Initiatives pour le développement durable et les économies d'énergie – chez Leroy Merlin) et tout particulièrement de l'énergie
 - Ils diffusent de l'information et forment leurs clients
 - Ils tissent des réseaux avec les artisans
- **Les associations de consommateurs et de défense de l'environnement**
 - Elles sont présentes et reconnues pour leur rôle dans la sensibilisation et l'information du public (notamment via le réseau des Espaces Info Energie)

Conclusions : les freins et opportunités

• Les principaux freins identifiés :

- La pression foncière, l'urgence et le coût du marché de l'immobilier – qui atteint des sommets ;
- La notion largement répandue chez les professionnels du risque de « surcoût »
- La demande encore trop « timide », bien que naissante
- La difficulté des Collectivités à agir (par manque de compétence et par manque d'outils réglementaires au niveau local)
- L'absence de formation des professionnels, la peur « du risque » lié à l'innovation, et « l'atomisation » des pratiques, chez les concepteurs, les prescripteurs et les entreprises
- Le développement de solutions « en kit » n'intégrant pas des exigences énergétiques
- L'attentisme des banques et des assurances

• Les opportunités à saisir :

- Cette même demande naissante – qui peut permettre de développer l'exemplarité notamment et rassurer les acteurs de l'offre (évaluation des surcoûts ; formation des intervenants ...)
- Le dynamisme des régions, qui s'engagent dans des politiques de soutien à la maîtrise de l'énergie et les EnR
- Il y a une sorte de « mûrissement » (ou « verdissement »...) - lentement mais sûrement – de tous les acteurs de l'offre concernés (constructeurs et aménageurs, industriels, banquiers...)
- Les éléments de contexte : marché de l'énergie ; évolutions réglementaires ; aides publiques, l'activisme de société civile et défense des consommateurs
- Le réseau des regroupements professionnels et associatifs, « activistes » de la « basse énergie »

Réglementation et labels (1)

- **Les freins à la prise en compte de la performance énergétique**
 - Le terrain réglementaire dans la construction est mal préparé à une diffusion massive de programmes "basse énergie" :
 - La RT n'est pas toujours appliquée (20%?) et n'est que très rarement contrôlée (une vingtaine de maisons est contrôlée dans le cadre de l'ORTEC par an en PACA + LR)
 - Les méthodes de calcul de la RT sont opaques et complexes à mettre en oeuvre ; les outils actuels sont peu accessibles aux non thermiciens ; les solutions techniques n'existent pas (une seule pour la RT 2000)
 - Il peut exister une incompatibilité entre les contraintes réglementaires (acoustique, sismique, domaine public) et les solutions techniques à mettre en oeuvre
 - La réglementation liée à la sécurité sur les chantiers incite à l'utilisation des filières sèches – qui sont souvent incompatibles avec une inertie lourde (confort d'été)
 - L'exigence d'avis techniques (assurances et garantie décennale) peut freiner la diffusion de certaines solutions (i.e.. Isolation extérieure)
 - Les exigences énergétiques des labels existants (HPE et THPE) sont faibles au regard de celles des labels passifs existants
 - Les règlements d'urbanisme
 - peuvent aller à l'encontre d'une meilleure performance énergétique en interdisant : d'agrandir la hauteur des ouvertures, l'installation de capteurs, le choix de menuiseries étanches, la construction semi enterrée...
 - ne peuvent par contre pas imposer grand chose, mais uniquement faire des recommandations (annexes au PLU sur des recommandations constructives...)

Réglementation et labels (2)

- **Les opportunités et des éléments de contexte favorables**
 - La “sévérisation” programmée de la RT, la prise en compte des questions de confort d’été (par approche dynamique) et des EnR (passif et actif), la prise en compte des consommations d’éclairage et de climatisation
 - Les efforts pour développer et diffuser de nouvelles solutions techniques RT
 - Le caractère “centralisateur” de la RT facilite sa mise en oeuvre sur tout le territoire
 - La (petite) avancée en matière d’urbanisme (loi POPE / augmentation du COS)
 - L’arrivée du Diagnostic de Performance Énergétique - DPE (même si retardée) et le cadrage possible des zones d’aménagement (ZAC) par les collectivités
 - Les nouveaux HPE et THPE plus ambitieux (-10 et -20% RT2005) et la préparation du label “bâtiment basse consommation”
 - Les initiatives de certaines communes d’imposer des référentiels ambitieux pour les ZAC ; les référentiels des Régions dans le cadre de leur politique de logement
 - L’initiative Effinergie, portée par une association réunissant des entreprises, des collectivités territoriales, des acteurs institutionnels et des banques, visant à développer un label (ou des labels régionaux) “basse consommation”
 - La diffusion expérimentale de Minergie sur quelques opérations (ex. St Priest dans le 69) et les opérations de démonstration en cours

Recherche Démonstration Développement (1)

- **Les freins au développement de programmes “basse énergie”**
 - Les lourdeurs administratives et les difficultés liées au montage des projets type PREBAT (notamment pour le financement de la maîtrise d’oeuvre) freinent certaines initiatives et bonnes volontés (dans un contexte où les compétences sont déjà très sollicitées)
 - Les appels à projets pour des programmes de démonstration sont essentiellement européens ; ils nécessitent une pratique et un vrai savoir faire pour le montage de ce type de projets
 - Les programmes de RD dédiés au développement d’innovations techniques ou à l’étude de thèmes non liés à des produits - n’intéressant donc pas les industriels - manquent (ex. étanchéité, gestion de la ventilation nocturne, etc.)
 - Cependant, peu de ruptures technologiques sont attendues pour le développement de la maison passive : il s’agit davantage de faciliter la diffusion des technologies (intégration architecturale, approche sociologique et comportementale, marketing, compétences et pratiques professionnelles des entreprises du BTP) – ce volet de la RD est pourtant moins bien doté que le volet technologique
 - L’accès aux résultats et la valorisation des programmes existants ne sont pas facilités

Recherche Démonstration Développement (2)

- **Les opportunités et éléments de contexte favorables**
 - Des programmes de recherche en phase avec les objectifs “basse énergie”, à l’échelle européenne, et au démarrage à l’échelle nationale (projets PREBAT ; “Bâtiments à énergie positive”)
 - Le lancement de la “Fondation Bâtiment Énergie” destinée à dynamiser la RD dans le domaine de l’efficacité énergétique dans le bâtiment (et notamment des bâtiments à énergie positive)
 - La présence d’acteurs compétents et expérimentés en matière de RD dans le domaine de l’efficacité énergétique, et l’implication de certains industriels (“Collectif Isolons la Terre contre le CO₂”)
 - La mise en place d’initiatives croisées (institutionnels nationaux et régionaux, industriels, opérateurs énergie, formation) dans le cadre des pôles de compétitivité (DERBI en Languedoc Roussillon ; Cap Énergies en PACA...), ou de “clusters” (Région Rhône Alpes, Midi Pyrénées)
 - Les programmes de démonstration européens qui “boostent” l’approche : Concerto, CEPHEUS, SHE, Restart
 - Des appels à projets portés par les Régions sont lancés, mais pas encore sur le pourtour méditerranéen (Poitou-Charentes, Franche Comté, Bourgogne)

Les dispositifs de financement (1)

- **Les freins**
 - Le prix très élevé de l'immobilier et la croissance en continue des prix du foncier ; le prix élevé de la construction (les entreprises sont surchargées de travail...)
 - L'attentisme du secteur bancaire et de l'assurance
 - L'absence de prise en compte du coût global dans les montages financiers, qui souffrent notamment de manque de méthodologie, de compétences partagées
 - Le poids dominant du foncier et l'absence d'interventionnisme des collectivités (par manque d'outils, mais surtout de compétences) pour maîtriser ces coûts

Les dispositifs de financement (2)

- **Les opportunités à saisir**
 - Quelques initiatives de soutien financier public de droit commun dans le domaine de l'efficacité énergétique et les EnR existent déjà
 - Crédits d'impôts ou subventions pour les particuliers
 - Partenariats avec des banques : taux préférentiels ; prêts bonifiés
 - Des partenariats bancaires avec les opérateurs énergie existent
 - Des établissements bancaires lancent leurs propres produits pour des financements "éco construction" : Prevoir (Banque Populaire) ; NEF ; DEXIA pour les bailleurs
 - Des établissements financiers et des assurances tous "intéressés".
 - Des subventions soumises à des "éco critères" (avec priorité donnée à l'efficacité énergétique) sont lancées par les Collectivités
 - Les appels à projets régionaux "basse énergie" prévoient des aides. Ex Franche Comté (de 5000 à 20 000 € pour l'individuel)
 - Des "outils" de politique foncière et fiscale, et des premières expériences qui se mettent en place

L'animation des filières professionnelles (1)

• Les freins

- L'absence de volets "maîtrise de l'énergie" et EnR intégrés aux formations initiales – tant du côté de la maîtrise d'oeuvre que des entreprises et installateurs – et l'absence d'un acteur clairement identifié pour être l'interlocuteur auprès du Ministère de l'Éducation sur cette question
- Le coût parfois prohibitif de l'information et de la formation continue, et l'indisponibilité des professionnels pour suivre des formations
- L'absence d'outils "simplifiés" destinés à évaluer l'efficacité des projets (notamment pour les architectes)
- La faible reconnaissance des qualifications et certifications actuelles (ex. Qualisol a été beaucoup décrit par les professionnels eux-mêmes ; d'autres qualifications sont jugées non suffisamment indépendantes par rapport aux opérateurs énergétiques ou aux fabricants)
- La "mauvaise image" du monde du bâtiment, et sa réputation de secteur à inertie très (trop ?) forte pour faire évoluer les pratiques et les méthodes
- L'inquiétude des professionnels face à des marchés qui ne sont pas "rentables" car non standardisés (le passif est contextuel, et les "solutions types" ne sont pas applicables → il faut y consacrer plus de temps)
- Le "cloisonnement" des métiers et des pratiques dans les projets

L'animation des filières professionnelles (2)

- **Les opportunités à saisir et éléments de contexte favorables**
 - Initiatives de développement de “Centres de Ressources”, dédiés à l'échanges d'information, la construction d'outils et de méthodes, et la formation des professionnels et des maîtres d'ouvrages
 - Des formations continues à la Qualité Environnementale proposées par des Écoles d'Architecture (Lyon, Paris, Marseille), intégrant notamment un volet important sur la gestion de l'énergie et le confort thermique
 - Quelques formations initiales techniques (type ingénieur) spécialisées en MDE ou dans les EnR (Pau, Bastia...)
 - Des dispositifs de qualification des professionnels existants, soutenus par les acteurs publics (solaire, géothermie... Qualit'EnR)
 - “On en parle de plus en plus”, et de nombreux professionnels souhaitent s'y intéresser
 - Des premières conférences, des premiers articles et des premiers sites internet dédiés à la “basse énergie” font leur apparition
 - Des initiatives “d'approche intégrée” sont en cours (concepteur, industriel, banque, entreprise)

La communication et le marketing (1)

- **Les freins**
 - La demande sociale reste encore “discrète”, bien que naissante
 - La “culture marketing” des institutionnels est faible, voire quasi-inexistante
 - Les moyens institutionnels dédiés à la MDE et aux EnR restent limités
 - Les partenariats entre entreprises et institutions publiques pour stimuler un marché sont difficilement admis d’un point de vue “culturel”
 - L’accent n’est pas assez mis sur le confort et la qualité de vie liés à la basse énergie (c’est pourtant l’argument de vente n°1 de Passivhaus et Minergie)

La communication et le marketing (2)

- **Les opportunités à saisir**
 - La question de la maîtrise de l'énergie (ou de manière plus large l'environnement) a fait son entrée dans la communication "de masse" du monde du BTP (ex. Campagnes des opérateurs énergie; campagnes Leroy Merlin ; campagne "thermopierre ")
 - Un réseau de plus de 250 points d'informations pour le grand public, dédié à la MDE et les EnR, existe (les "espaces info énergie")
 - Un acteur institutionnel national coordonne le dispositif (formation, outils d'information et de communication, campagnes de communication, soutien financier), et des initiatives de coordination régionale les confortent (réseau Rhône Alpes par ex.) Quelques Agences Locales de l'Énergie sont implantées et très dynamiques (mais peu ou pas présentes en région méditerranéenne)
 - Des premières actions d'information autour de la "basse énergie" sont lancées (ex. Exposition en Aquitaine)

Pistes d'accompagnement (1)

Mobiliser les acteurs institutionnels

- Donner les moyens opérationnels aux institutionnels d'accompagner la « préparation du terrain » :
 - soutien réactif aux initiatives des acteurs du marché
 - appropriation facilitée par les professionnels, contrôle et évaluation de la RT
 - développement rapide de labels ambitieux
 - développement d'une politique de maîtrise du foncier pour les Collectivités ; Informer et former les collectivités sur les outils existants
 - soutien des filières professionnelles (formation notamment)
- Développer un programme « État exemplaire » sur les programmes de logements de l'État, et de construction neuve
- Initier, accompagner, soutenir, évaluer les initiatives locales et régionales des Collectivités dans le domaine de la « très basse énergie » de manière à ce qu'elles se démultiplient (appels à projet, ZAC « basse énergie », formation et sensibilisation)
- Encourager les Collectivités territoriales (départements et régions) à conditionner leurs aides aux logements à des critères de performance énergétique

Pistes d'accompagnement (2)

RDD

- La création d'un volet spécifique "bâtiments passifs" dans le cadre du programme PREBAT favorisant des projets croisés démonstratifs (industriels, maîtres d'ouvrage, institutionnels, chercheurs)
- Le soutien aux projets RD pour résoudre certains points spécifiques identifiés comme "bloquants" (ou délaissés par les industriels) : acoustique/ventilation nocturne ; chauffage par le vecteur air, double flux
- Développer le soutien des équipes de concepteurs des entreprises à la participation aux projets de démonstration européens (aide au montage, conseil, retours d'expériences)
- Assurer l'accès et la valorisation de toutes les études réalisées dans le cadre de fonds publics (PREBAT, FEB)
- Lancer un appel d'offre du type "CQFD" sur des critères "basse énergie"

Pistes d'accompagnement (3)

Financement

- Favoriser les partenariats publics/établissements bancaires pour le développement des bonifications des prêts et l'émergence de nouveaux outils financiers (prêts hypothécaires, tiers investissement...)
- Développer des dispositifs de maîtrise du foncier par les Collectivités : information et formation ; utilisation du droit de préemption, outils intégrant un volet « basse énergie » (partenariat avec les Établissements Publics Fonciers pour par ex. proposer de « l'accession/location »)
- Développer une méthode de coût global avec les professionnels de la construction et les banques
- Favoriser la mise en place d'observatoires de coûts et d'évaluation des "surcoûts"
- Favoriser une nouvelle politique fiscale locale qui incite au développement de projets "basse énergie" (exonération de taxe foncière, réduction taxe d'habitation, modification du mode de calcul de la SHON...)
- Réorienter les mécanismes de défiscalisation favorisant la construction vers une construction de qualité

Pistes d'accompagnement (4)

Réglementations et labels = donner une réelle crédibilité à la performance énergétique via les outils réglementaires auprès des professionnels

- Dynamiser la mise en application de la RT :
 - Mise en oeuvre d'une procédure de contrôle "amont" de la Réglementation Thermique (au moment du dépôt du permis de construire et au cours des contrôles de chantier), accompagnée d'une information des MO
 - Développement d'outils simplifiés (solutions techniques non basées sur du calcul)
 - Formation et information ciblées pour chaque catégorie de professionnels (y compris les artisans et PME du secteur de la construction)
- Accélérer la mise en place d'un label basse consommation et le promouvoir auprès des constructeurs et opérateurs énergie
- Développer des outils réglementaires permettant aux Collectivités d'influer sur les caractéristiques énergétiques des constructions sur leur territoire (rôle incitatif notamment)
- Lever les contradictions existantes entre les différentes réglementations de la construction
- Assouplir ou optimiser les procédures d'avis techniques

Pistes d'accompagnement (5)

Animation de la filière professionnelle

- Soutenir les initiatives locales et interrégionales sur le développement de labels “basse consommation”, accompagnées de développement des filières professionnelles nécessaires
- Développer des modules “basse consommation” aux formations initiales, après avoir clairement confié cette mission à une structure
- Bonifier les honoraires des concepteurs en fonction du coût global de la maison
- Initier la mise en place d’une filière croisée “basse consommation” associant les installateurs, les fabricants, les distributeurs – et s’appuyant notamment sur les projets démonstratifs régionaux et accompagner les acteurs du marché dans le développement de “maisons basse consommation clés en main”
- Soutenir les dispositifs d’information et d’échanges d’expériences entre les professionnels, intégrant la mobilisation d’experts/conseils et la mise en place de formations multidisciplinaires (pour favoriser la gestion de projets en équipe)
- Soutenir les initiatives régionales de “portail d’informations et d’échanges d’expériences”, et les échanges interrégionaux
- Soutenir les chantiers didactiques ou expérimentations *in situ*
- Soutenir le développement d’outils simplifiés de calcul, dimensionnement, simulation des performances
- Faciliter l’accès à la formation continue des artisans et petites entreprises
- Aider les Régions à monter des programmes prioritaires de formation dans le domaine de la performance énergétique – toutes filières du bâtiment confondues

Pistes d'accompagnement (6)

Communication et marketing

- Mettre en place des premiers partenariats croisés entre industriels, institutionnels, distributeurs pour diffuser des solutions fiables susceptibles de répondre aux maisons “basse consommation” (ex. développement d’un label basse consommation pour des produits industriels, de la formation e de la communication nécessaire à sa diffusion)
- Dynamiser et renforcer le réseau des EIE et des ALE sur le thème de la très basse consommation (y compris la promotion du confort lié à la basse consommation)
- Développer un portail internet national “basse consommation”, regroupant les différentes initiatives régionales, et porté par l’ADEME

Références bibliographiques

- Le logement de demain, pour une meilleure qualité de vie – Rapport du Conseil Économique et Social – Rapporteur : C.Felzines – 2005
- Comparaison européenne sur les mesures destinées à l'amélioration énergétique des bâtiments – Rapport du Conseil Général des Ponts et Chaussées – Rapporteur : Ph.Aussourd – 2006
- Les politiques de l'urbanisme et de l'habitat face aux changements climatiques – Avis du Conseil Économique et Social – Rapporteur : P.de Viguierie – 2006
- Analyse des obstacles au développement de l'architecture bioclimatique en zone méditerranéenne – V.Hamon – ARENE PACA – 2000
- La basse et très basse énergie dans l'habitat neuf et rénové : état des lieux et retours d'expérience de 4 pays européens – P.Lecuelle – ALME – 2005
- Entre fabricants et particuliers : la distribution – Rapport final réalisé pour le compte de l'ADEME – CSTB – C.Laumonier - Avril 2005
- Rapports d'activités de l'ADEME 2004 – 2005
- Stratégie d'Utilisation Rationnelle de l'Énergie dans le Bâtiment – ADEME – 2005
- Divers articles du Moniteur du BTP – janvier à juin 2006
- Sites internet du Ministère de l'équipement, de l'ADEME, de la FFB

Liste des personnes rencontrées

- Olivier Sidler – BE Enertech (Félines/Rimandoule – 26)
- Robert Celaire – BE Concept Energie (Lambesc – 13)
- Nicolas Favet – Architecte – Paris, Dijon
- Suzanne Lassave – BE G2E (la Seyne sur Mer – 83)
- Frédéric Nicolas – Architecte (Gap – 84)
- Gilles Bader – Architecte (Hyeres – 83)
- Claire Poutaraud – Agir en Ville – Architecte Urbaniste (Marseille – 13)
- Jean Alain Bouchet – CETE Méditerranée
- Catherine Bonduau – Transferts LR – Association Effnergie (Région Languedoc Roussillon)
- Dominique Raulin – Région PACA – Service Energie Environnement
- Marc Casamassima – ADEME/FEB – Sophia Antipolis
- Hubert Desprez – ADEME – Sophia Antipolis
- Dominique Marie – Conseil Régional de Bourgogne (entretien téléphonique)
- Sonia Cortesse et Dr. Jacques Fradin, Institut de Médecine Environnementale – Paris
- André Pouget – Pouget Consultants – Paris
- Philippe Labro – EDF (entretien téléphonique)
- Patrick Martin – Terre Eco (entretien téléphonique).
- Taoufik Souami – Institut Français d’Urbanisme, Paris
- Jean Carassus – CSTB, Département Économie et Sciences Humaines – Paris
- Roland Fauconnier – Fédération Française du Bâtiment, Direction des affaires Techniques – Paris
- Marie-Christine Roger – Ministère de l’Équipement, DGUHC
- Robert Schild – Saint-Gobain Insulation, Thermal, Acoustic and Fire Marketing Manager – Paris